Journée d'information et de réflexion du 1er février 2011

Politique de la Ville, Plan Espoir Banlieues :
Quel bilan national et local ?

Les préconisations des ateliers

Atelier n°3 : Quelle place pour les habitants ? Quels rôles pour les associations ?

Rapporteur : Florence BILLAULT, chargée de mission écologie sociale et familiale à SoliCités.

Avant d'engager leur réflexion, les participants à cet atelier ont souhaité définir les termes du débat.

Qu'entend-on par *« participation des habitants »* ?
5 niveaux de participation ont été définis :
- l'information
- la consultation
- la participation
- la ré-assurance
- le contrôle citoyen

1. Les constats

⇨ ***Des pratiques territoriales très hétérogènes***

D'un territoire à l'autre, la question de la participation n'est pas organisée de la même façon. Par exemple, dans les opérations de rénovation urbaine, cette participation est un postulat à respecter. Néanmoins, le constat est établi que cette participation s'avère être plus de l'information et de la communication auprès des habitants qu'une réelle participation. Plusieurs exemples ont été apportés : il est à noter qu'élus et urbanistes viennent souvent présenter leur projet de territoire aux habitants, alors que tout a déjà été décidé au préalable.
A contrario, il existe des villes très volontaristes qui ont organisé des temps de participation (exemple : ateliers urbains) au sein des quartiers concernés par un projet urbain. Ainsi, les habitants ont été, dès le départ, engagés dans la réflexion du projet urbain et social dans un processus de co-construction.
Cela dépend donc de l'engagement des collectivités sur cette question.

La participation des habitants est un enjeu-clé pour la dynamique citoyenne dans les quartiers en politique de la Ville. Elle est indispensable pour que les habitants s'approprient leur territoire et deviennent des acteurs dynamiques de leur quartier, de leur ville.

⇨ ***La participation des habitants entre intérêt particulier et intérêt général***

- L'intérêt général est supposé être défendu par les élus, mais ceux-ci représentent-ils les habitants ?

- Les intérêts particuliers représentent-ils l'intérêt général ? Les habitants mettent souvent en avant leur intérêt particulier avant l'intérêt général.

2. Les freins à cette participation

⇨ ***La question du partage de l'information***

Les citoyens ne sont pas toujours informés sur les questions qui les concernent.
Lorsqu'ils le sont, on peut parfois constater que la participation est freinée par le manque de compréhension de l'information par les habitants. Le discours et le vocabulaire très techniques des professionnels (les spécialistes de l'urbain notamment) ne sont pas toujours adaptés.
La question linguistique peut donc apparaître comme un frein à la participation des habitants. De plus, certains habitants ne parlent pas bien le français, ils sont les plus éloignés de la parole publique.

⇨ ***La participation des habitants est conditionnée par le temps***

Les participants à l'atelier soulèvent la question du temps. La participation des habitants demande en effet beaucoup de temps pour organiser un travail de proximité régulier. Le plus souvent, les professionnels de terrain, qui sont parfois peu nombreux dans les services concernés, manquent de temps pour organiser une participation effective des habitants.

Question : comment mobiliser les citoyens dans ce processus ?

Les habitants, pris dans leur quotidien, ne sont pas toujours disponibles pour s'investir. Ce constat est relayé au sein du groupe qui soulève la difficulté de se rendre en tant qu'habitant à des réunions organisées, souvent le soir, dans leur ville.

⇨ ***La question du partenariat***

On constate un cloisonnement des professionnels (acteurs de l'urbain/acteurs du social) dans leur fonctionnement et leur logique institutionnelle.

3. Les préconisations

⇨ ***La formation***

- Sensibiliser et former les élus à la participation des habitants. Cela afin d'organiser une participation effective et non pas acter ce qui a été décidé par des professionnels au préalable.
- Former les associations qui ont besoin d'être accompagnées et outillées pour mieux répondre aux besoins des habitants.
- Organiser des temps de travail en partenariat pour faire évoluer les représentations des acteurs et permettre à chacun de dépasser ses propres logiques institutionnelles, dans l'optique de la création d'une culture commune.

⇨ ***Le travail de proximité***

- Organiser un travail de proximité régulier auprès des habitants (rencontre à domicile, aller au contact des habitants).
- Nommer des référents par quartier ou par bâtiment pour relayer la parole des habitants. Dans quelle mesure ce référent pourrait-il être un habitant ? Serait-il rémunéré ? Ce référent pourrait être un agent municipal dont la mission première serait de relayer la parole des habitants.